



Inscriptions 2025-2026

▪ **Première inscription au service**

Les familles réalisant leur première démarche au sein de notre service doivent fournir un dossier d'inscription complet.

Dossier unique d'inscription :

Le dossier d'inscription au service est à retirer en Mairie, dans les locaux du service enfance ou à imprimer (voir pièce jointe). Il doit être complété avec les pièces suivantes :

- Le dossier unique d'inscription,
- La dernière page du règlement intérieur signée,
- Copie des vaccinations (à jour),
- Attestation d'assurance scolaire/extrascolaire (pour l'année scolaire en cours),
- Les attestations d'employeur ou attestations d'inscription à France Travail des deux parents,
- Notification du Quotient Familial : document CAF ou dernier avis d'imposition (année N-1),
- Le cas échéant : attestation MSA,
- Le cas échéant : Certificat de la MDPH (personne reconnue porteuse d'un handicap).

L'inscription au service se fait auprès de la responsable enfance, sur rendez-vous. La réservation est effective lorsque le dossier est retourné complet le jour du rendez-vous. La validation du dossier générera un code d'accès au portail famille : <https://massongy.leta-familles.fr/>. Ce portail famille vous permet d'avoir accès aux informations concernant la famille et l'enfant, aux réservations ainsi qu'au détail de vos factures. **Attention** : seule l'adresse e-mail de la personne renseignée comme « adulte 1 » permettra la connexion.

▪ **Renouvellement d'inscription**

Les familles ayant déjà fourni un dossier pour l'année N-1, devront mettre à jour les documents suivants :

- La signature de la dernière version du règlement intérieur,
- Copie des vaccinations (si une miss à jour est nécessaire),
- Attestation d'assurance scolaire/extrascolaire (pour l'année scolaire en cours),
- Les attestations d'employeur ou attestations d'inscription à France Travail des deux parents,
- Notification du Quotient Familial : document CAF ou dernier avis d'imposition (année N-1)
- Le cas échéant : attestation MSA,
- Le cas échéant : Certificat de la MDPH (personne reconnue porteuse d'un handicap).

L'inscription au service se fait auprès de la responsable enfance, sur rendez-vous. L'inscription est effective lorsque le dossier est retourné complet le jour du rendez-vous.

La prise de rendez-vous se fait entre le 31-03 et le 20-06-25 sur le site : <https://accueil-periscolaire-et-extrascolaire-de-massongy.reservio.com> ou via le QR Code :



L'équipe de direction vous recevra, pour votre rendez-vous, **à la salle des fêtes**.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question à : enfancejeunesse@massongy.fr

A bientôt

L'équipe de direction